Informations de base

2023/2053(INI) INI - Procédure d'initiative	Procédure terminée
L'avenir du secteur européen du livre **Subject** 4.45.08 Activités artistiques et culturelles, livres et lecture, arts	

Acteurs principaux

Parlement européen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
CULT Culture et éducation	FRANKOWSKI Tomasz (EPP)	24/01/2023
	Rapporteur(e) fictif/fictive SMERIGLIO Massimiliano (S&D) JOVEVA Irena (Renew) RIBA I GINER Diana (Greens/EFA) ROOKEN Rob (ECR) GRISET Catherine (ID) MAUREL Emmanuel (The Left)	

Commission européenne

DG de la Commission	Commissaire
Éducation, jeunesse, sport et culture	SCHINAS Margaritis

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
20/04/2023	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
18/07/2023	Vote en commission		
31/07/2023	Dépôt du rapport de la commission	A9-0257/2023	Résumé
13/09/2023	Débat en plénière		
14/09/2023	Décision du Parlement	T9-0329/2023	Résumé

14/09/2023	Résultat du vote au parlement		
14/09/2023	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2023/2053(INI)
Type de procédure	INI - Procédure d'initiative
Sous-type de procédure	Rapport d'initiative
Base juridique	Règlement du Parlement EP 55
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 165
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	CULT/9/11750

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE746.972	08/05/2023	
Amendements déposés en commission		PE749.259	06/06/2023	
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A9-0257/2023	31/07/2023	Résumé
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T9-0329/2023	14/09/2023	Résumé

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Réaction de la Commission sur le texte adopté en plénière	SP(2023)618	17/01/2024	

Réunions avec des représentant(e)s d'intérêts, publiées conformément au règlement intérieur

Rapporteur(e)s, rapporteur(e)s fictifs/fictives et président(e)s des commissions

Transparence

Nom	Rôle	Commission	Date	Représentant(e)s d'intérêts
RIBA I GINER Diana	Rapporteur(e) fictif /fictive	CULT	25/05/2023	Gremi d'Editors de Catalunya
RIBA I GINER Diana	Rapporteur(e) fictif /fictive	CULT	25/05/2023	Associació d'Escriptors en Llengua Catalana
RIBA I GINER Diana	Rapporteur(e) fictif /fictive	CULT	25/05/2023	PEN Català
RIBA I GINER Diana	Rapporteur(e) fictif /fictive	CULT	25/05/2023	Gremi de Llibreters de Catalunya

FRANKOWSKI Tomasz	Rapporteur(e)	CULT	25/04/2023	Wydawnictwo Dwie Siostry
FRANKOWSKI Tomasz	Rapporteur(e)	CULT	25/04/2023	Wydawnictwo Wytwórnia
FRANKOWSKI Tomasz	Rapporteur(e)	CULT	24/04/2023	Association internationale des libraires francophones (AILF)
FRANKOWSKI Tomasz	Rapporteur(e)	CULT	11/04/2023	European and International Booksellers Federation (EIBF)
FRANKOWSKI Tomasz	Rapporteur(e)	CULT	21/03/2023	FEP-Federation of European Publishers
FRANKOWSKI Tomasz	Rapporteur(e)	CULT	21/03/2023	European Coucil of the Literary Translators' Associations (CEATL)
FRANKOWSKI Tomasz	Rapporteur(e)	CULT	21/03/2023	International Federation of Reproduction Rights Organisations
FRANKOWSKI Tomasz	Rapporteur(e)	CULT	21/03/2023	European Disability Forum
FRANKOWSKI Tomasz	Rapporteur(e)	CULT	21/03/2023	European Blind Union
FRANKOWSKI Tomasz	Rapporteur(e)	CULT	21/03/2023	European Writers' Council-Féderation des associations européennes d' écrivains
FRANKOWSKI Tomasz	Rapporteur(e)	CULT	21/03/2023	European Bureau of Library, Information and Documentation Associations
FRANKOWSKI Tomasz	Rapporteur(e)	CULT	21/03/2023	Public Libraries 2030
FRANKOWSKI Tomasz	Rapporteur(e)	CULT	21/03/2023	Intergraf European Federation for Print and Digital Communication
FRANKOWSKI Tomasz	Rapporteur(e)	CULT	21/03/2023	International Federation of Library Associations and Institutions Knowledge Rights 21
FRANKOWSKI Tomasz	Rapporteur(e)	CULT	21/03/2023	Fundacja Powszechnego Czytania | Universal Reading Foundation

L'avenir du secteur européen du livre

2023/2053(INI) - 31/07/2023 - Rapport déposé de la commission, lecture unique

La commission de la culture et de l'éducation a adopté un rapport d'initiative de Tomasz FRANKOWSKI (PPE, PL) sur l'avenir du secteur européen du livre.

Les livres jouent un rôle essentiel dans nos sociétés en tant que source inestimable de connaissances, d'enseignement, de culture, d'information et de divertissement, et ils constituent un moyen essentiel pour préserver et diffuser les valeurs, la diversité culturelle et linguistique et le patrimoine culturel de l'Union européenne. Le secteur européen du livre est l'un des secteurs de la culture et de la création les plus importants d'Europe, avec environ 600.000 titres publiés chaque année. L'ensemble de la chaîne de valeur emploierait plus d'un demi-million de personnes dans l'Union européenne.

L'importance sociétale de l'accès aux livres

Le rapport invite tous les États membres à considérer le livre comme étant un bien essentiel et à prendre des mesures au niveau national pour **favoriser davantage la lecture dès le plus jeune âge**. Il souligne la valeur des livres en tant qu'outil pour promouvoir la diversité et l'inclusion des groupes menacés de marginalisation dans la société, en particulier les personnes qui ne possèdent pas de compétences numériques, les personnes handicapées et les minorités.

Les députés invitent à cet égard les États membres à mettre en place dans les meilleurs délais l'acte législatif européen sur l'accessibilité et à prendre des mesures pour que les livres soient disponibles dans des formats accessibles aux **personnes handicapées**. Ils rappellent également la nécessité de respecter les dérogations prévues par l'acte législatif européen sur l'accessibilité, en particulier pour les petits éditeurs ou les microéditeurs, et de veiller à ce que l'obligation de rendre les livres électroniques accessibles ne se traduise pas par une diminution de l'offre sur le marché.

Soutenir et promouvoir une meilleure circulation des livres européens

Le rapport demande une **augmentation du budget du programme «Europe créative»** pour 2028-2034, afin de fournir davantage de fonds consacrés au secteur du livre, y compris un soutien à la traduction de livres non fictionnels. Dans ce contexte, Horizon Europe devrait également être étendu au secteur du livre.

Les États membres sont invités à promouvoir une diversité d'œuvres ayant une valeur culturelle et sociétale importante en augmentant le budget des **bibliothèques** consacré à l'acquisition, à soutenir les librairies locales et à garantir la capacité d'investissement des éditeurs.

Les députés soulignent la nécessité de **soutenir la création et la traduction de livres européens**, notamment en augmentant le financement public au niveau national et de l'Union, afin d'améliorer la circulation, la visibilité et la diversité des livres traduits. Ils soulignent l'importance de la mobilité et des échanges pour les auteurs et les traducteurs afin de faciliter leur travail créatif.

Les députés se prononcent en faveur de la poursuite de la promotion du prix de littérature de l'Union européenne et de l'élargissement de sa portée dans les États membres, notamment par la création d'une catégorie pour les livres européens pour enfants.

Vers une culture de la lecture ouverte à tous

Les députés demandent davantage d'initiatives visant à promouvoir la lecture dans les États membres, telles que l'introduction de «**chèques culture**», en particulier pour les jeunes et les groupes marginalisés. Ils demandent que les livres pour enfants bénéficient d'un soutien accru par la mise en place d'un «**programme du premier livre**» ou d'initiatives similaires au niveau national pour encourager la lecture.

Soulignant l'importance de la lecture dès le plus jeune âge, en particulier de livres imprimés, le rapport insiste sur le rôle des bibliothèques scolaires et des bibliothécaires formés qui prodiguent des conseils, facilitent l'accès au savoir et encouragent les habitudes de lecture.

Les États membres sont invités à mettre en place un réseau **d'«ambassadeurs de la lecture»**, composé de modèles à suivre, respectés et influents, qui partageraient leur passion et leur enthousiasme afin de promouvoir la lecture. La Commission devrait pour sa part créer un **label pour les librairies indépendantes dans l'Union** afin d'accroître la visibilité des librairies locales et de promouvoir la diversité des livres européens.

Les députés saluent les différentes initiatives visant à soutenir l'Ukraine depuis le début de la guerre, en particulier celles visant à garantir l'accès des enfants aux livres, à faciliter l'intégration des réfugiés et à préserver la culture ukrainienne. Ils invitent la Commission à veiller à ce que des fonds suffisants continuent de soutenir le secteur ukrainien du livre pendant la durée de la guerre et la reconstruction du pays.

Défis pour la croissance future du secteur du livre

Les députés demandent instamment à la Commission et aux États membres d'aider le secteur à opérer sa **transition écologique**, en particulier grâce à des incitations financières, à la recherche et à la collaboration entre tous les acteurs de la chaîne d'approvisionnement, notamment en ce qui concerne l'utilisation des matières premières, l'emballage durable et le transport nécessaires à la production et à la distribution de livres imprimés.

La Commission et les États membres devaient superviser la production de papier et d'encre et soutenir le développement des capacités industrielles du secteur européen du livre afin de réduire les émissions de carbone liées à l'impression de livres en Europe.

Le rapport salue les efforts déployés par le secteur pour produire des livres imprimés d'une manière plus écologique et plus durable au moyen de l' utilisation de papier certifié et recyclé. Il invite la Commission à créer un **label «Imprimé en Europe**».

Prenant acte de l'utilisation par le secteur de **l'intelligence artificielle** (IA), les députés soulignent l'importance de la transparence en ce qui concerne les données d'entraînement de l'IA. Ils encouragent la Commission à i) soutenir la formation des acteurs du secteur du livre afin qu'ils puissent être dotés des connaissances et des compétences nécessaires pour réussir à s'adapter aux changements liés à l'IA; ii) soutenir des projets de recherche et d' innovation sur l'utilisation de l'IA, afin d'améliorer l'efficacité du secteur, notamment en ce qui concerne la durabilité environnementale et l'accessibilité.

Le rapport souligne l'importance d'une **exonération de la TVA** sur les livres dans les États membres, indépendamment de leur format ou de leur mode d'accès, afin de rendre les livres, considérés comme étant des biens essentiels, plus abordables et accessibles au public.

Les députés demandent enfin que les livres numériques soient **interopérables** entre les différents appareils, pour que les consommateurs puissent acheter leurs livres numériques auprès de n'importe quel fournisseur, quel que soit leur appareil de lecture numérique.

L'avenir du secteur européen du livre

2023/2053(INI) - 14/09/2023 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 513 voix pour, 11 contre et 8 abstentions, une résolution sur l'avenir du secteur européen du livre.

Le secteur européen du livre est l'un des secteurs de la culture et de la création les plus importants d'Europe, avec environ 600.000 titres publiés chaque année. L'ensemble de la chaîne de valeur emploierait plus d'un demi-million de personnes dans l'Union européenne.

L'importance sociétale de l'accès aux livres

Le Parlement a invité tous les États membres à considérer le livre comme étant un bien essentiel et à prendre des mesures au niveau national pour **favoriser davantage la lecture dès le plus jeune âge**. Il a insisté sur la nécessité de parvenir à un équilibre de l'écosystème du livre en préservant le rôle des différents acteurs au sein de la chaîne de valeur, tels que les auteurs, les éditeurs, les imprimeurs, les distributeurs, les traducteurs, les librairies et les bibliothèques.

Soulignant la valeur des livres en tant qu'outil pour **promouvoir la diversité et l'inclusion des groupes menacés de marginalisation** dans la société, les députés ont demandé aux États membres de mettre en place dans les meilleurs délais l'acte législatif européen sur l'accessibilité et de prendre des mesures pour que les livres soient disponibles dans des formats accessibles aux **personnes handicapées**. Ils ont invité les États membres à octroyer une aide financière et structurelle suffisante au secteur, en particulier aux PME et aux microentreprises, tout en finançant la recherche et l'innovation destinées à accroître l'accessibilité.

Soutenir et promouvoir une meilleure circulation des livres européens

Le Parlement a demandé à la Commission et aux États membres d'**augmenter le budget** du programme «Europe créative» pour 2028-2034, notamment en consacrant davantage de fonds au secteur du livre, et d'étendre son aide au secteur par l'intermédiaire du **programme «Horizon Europe»** pour 2028-2034.

Les États membres sont invités à promouvoir une diversité d'œuvres ayant une valeur culturelle et sociétale importante en augmentant le **budget des bibliothèques** consacré à l'acquisition, à soutenir les librairies locales et à garantir la capacité d'investissement des éditeurs.

Les députés ont souligné la nécessité de **soutenir la création et la traduction de livres européens, y compris les livres non fictionnels**, ainsi que l' importance de la mobilité et des échanges pour les auteurs et les traducteurs afin de faciliter leur travail créatif. Ils se sont prononcés en faveur de la poursuite de la promotion du prix de littérature de l'Union européenne et de l'élargissement de sa portée dans les États membres, notamment par la création d'une catégorie pour les livres européens pour enfants.

Vers une culture de la lecture ouverte à tous

Les députés ont demandé davantage d'initiatives visant à promouvoir la lecture dans les États membres, telles que l'introduction de «**chèques culture**», en particulier pour les jeunes et les groupes marginalisés, qui pourraient rendre l'achat de livres plus facile. Les **livres pour enfants** devraient bénéficier d'un soutien accru par la mise en place d'un «programme du premier livre» ou d'initiatives similaires au niveau national pour encourager la lecture. Les États membres devraient mettre en place un **réseau d'«ambassadeurs de la lecture»**, composé de modèles à suivre, respectés et influents, qui partageraient leur passion et leur enthousiasme afin de promouvoir la lecture.

La résolution a insisté sur le rôle des bibliothèques et des librairies indépendantes en tant que pièces maîtresses du tissu local. Elle a invité Commission à créer un **label pour les librairies indépendantes** dans l'Union afin d'accroître la visibilité des librairies locales et de promouvoir la diversité des livres européens.

La Commission devrait veiller à ce que des fonds suffisants continuent de soutenir le secteur ukrainien du livre, y compris les artistes et les auteurs pendant la durée de la guerre et la reconstruction du pays.

Défis pour la croissance future du secteur du livre

Le Parlement a demandé à la Commission et aux États membres **d'aider le secteur à opérer sa transition écologique**, en particulier grâce à des incitations financières, à la recherche et à la collaboration entre tous les acteurs de la chaîne d'approvisionnement, notamment en ce qui concerne l' utilisation des matières premières, l'emballage durable et le transport nécessaires à la production et à la distribution de livres imprimés. La Commission devrait tenir compte de l'importance du papier dans la conception et la mise en œuvre des politiques de transition écologique. Elle est invitée à créer un **label «Imprimé en Europe».**

La Commission devrait également établir des lignes directrices claires pour l'application du règlement relatif à la déforestation, en tenant compte de la nature spécifique et de la complexité du secteur du livre.

Prenant acte de l'utilisation par le secteur de **l'intelligence artificielle** (IA), les députés ont souligné l'importance de la transparence en ce qui concerne les données d'entraînement de l'IA. Ils ont encouragé la Commission à i) soutenir la formation des acteurs du secteur du livre afin qu'ils puissent être dotés des connaissances et des compétences nécessaires pour réussir à s'adapter aux changements liés à l'IA; ii) soutenir des projets de recherche et d'innovation sur l'utilisation de l'IA, afin d'améliorer l'efficacité du secteur, notamment en ce qui concerne la durabilité environnementale et l' accessibilité.

La résolution a insisté sur la nécessité de veiller à une **concurrence loyale** et à la transparence en ce qui concerne la propriété des maisons d'édition sur le marché du livre afin de garantir le choix du consommateur et la diversité culturelle. Elle a souligné les pratiques déloyales de certains acteurs en ligne dominants qui abusent de leur position au détriment d'acteurs de moindre envergure dans la chaîne de valeur.

Le Parlement a demandé que les livres soient soumis à un **taux zéro de TVA** dans les États membres, indépendamment de leur format ou de leur mode d'accès, afin de rendre les livres, considérés comme étant des biens essentiels, plus abordables et accessibles au public.

Enfin, les députés ont demandé que les livres numériques soient **interopérables** entre les différents appareils, pour que les consommateurs puissent acheter leurs livres numériques auprès de n'importe quel fournisseur, quel que soit leur appareil de lecture numérique.